

Ici on agit !

Plateau d'Hauteville

## Les travaux de réhabilitation du marais de Vaux se terminent

La dernière tranche est en cours avec la rénovation complète du sentier d'observation sur pilotis. Inauguration le 17 septembre.

Par De notre correspondant, Guy DOMAIN - 04 sept. 2021 à 20:30 - Temps de lecture : 2 min



Les travaux d'installation du sentier sur pilotis de près d'un kilomètre de longueur avancent. Photo Progrès /Guy DOMAIN

Commencée il y a quatre ans dans le cadre d'un contrat de territoire, la réhabilitation du marais de Vaux, 2e plus grande zone humide du département, entre actuellement dans sa dernière phase. Sylvie Duret, chargée de mission au

conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes, en rappelle les objectifs :

« L'assèchement progressif du marais de Vaux a commencé en 1838, pour son exploitation agricole, avec la création de fossés et la canalisation du ruisseau des Vuires qui le traverse. L'évacuation de l'eau a ainsi été accélérée avec des conséquences globales très négatives, le marais ne jouant plus son rôle de rétention des crues ni de filtre naturel pour améliorer la qualité des eaux et de filtration. Désormais délaissé, le milieu naturel se dégradait et les prairies humides disparaissaient inexorablement sous les arbustes et les plantes exotiques envahissantes comme la solidage, avec pour conséquence la disparition progressive de la faune et la flore locale ».

### *Restaurer la morphologie naturelle du marais*

Les travaux ont consisté à restaurer la morphologie naturelle du marais avec le comblement des fossés, le reméandrage du ruisseau des Vuires sur près de 3 km. Quant au déboisement, il permet les interventions des engins auprès du ruisseau et des canaux ainsi que l'extension des prairies humides qui accueillent des espèces rares. Après ces travaux d'envergure menés conjointement avec la restauration du réseau des eaux usées d'Hauteville-Lompnes et Cormaranche, dont une partie s'écoulait dans le marais, la phase éco-touristique est en cours. Elle est conduite par l'entreprise Jura Environnement, avec la rénovation du sentier d'interprétation et de randonnée qui sillonne cet espace naturel sensible.

« Nous posons actuellement un platelage en mélèze, un bois classe 4, réputé imputrescible, qui permet de se promener sur ce sentier sans se mouiller les pieds. Nous avons démonté l'ancien sentier, refait l'emprise au sol, installé les poutres et systèmes de fixation et nous posons le platelage sur pilotis sur près d'un kilomètre. Nous avons aussi fait quelques variantes, déplacé la passerelle sur le bief, ce qui rallonge singulièrement sa longueur de près de 400 mètres », commente Benjamin Sevassand, gérant de Jura Environnement. Un sentier praticable par les personnes à mobilité réduite, circulant en fauteuil roulant. Il faudra néanmoins aménager ses accès pour qu'il leur devienne complètement accessible...

---

[A lire aussi](#)

- **Repères**

---

Environnement

Autres

